

Image not found or type unknown



Vente voiture particuliers

Par **petit_old**, le **23/09/2007 à 15:01**

j'ai acheter un vehicule, pour laquelle je suis rentrer a nom domicile et le voyant airbag c'est allumé, j'ai aussitot contacter le vendeur qui est au courant du probleme mais a homis de me le signaler ,je veux lui rendre la voiture , mais lui me veux pas quel est mon recours ,

Par **Jurigaby**, le **23/09/2007 à 19:49**

Et c'est grave ou pas?

Par **petit_old**, le **23/09/2007 à 20:11**

la voiture a une anomalie sur le systeme de securite des 4 airbags et des pretentionneurs des ceintures , en cas d'accident cela ne fonctionnera pas,mais au risque qu'ils ce declenchent en conduisant

Par **Jurigaby**, le **23/09/2007 à 20:27**

Bon d'accord, dans ce cas là, action en manquement du vendeur à son obligation de délivrance d'une chose conforme, y'à aps de soucis.rnrnCométence du tribunal d'instance.